

Delémont, le 28 août 2023

Question écrite :

**"Labelitis" au sein de l'administration et des services publics de la ville de Delémont**

Ces dernières années, l'administration et les services publics de la ville de Delémont ont déployé des efforts intensifs pour obtenir différents labels. La ville a, par exemple, obtenu les labels "Cité de l'énergie", "Ville du commerce équitable", "Commune en Santé" et depuis peu aussi le label "Ville verte".

De tels labels peuvent éventuellement avoir un effet motivant au sein de l'administration et auprès des prestataires de services publics pour atteindre certains objectifs et contribuer à contrôler la mise en œuvre des mesures et ainsi déclencher des effets positifs.

Outre les coûts directs d'obtention et de maintien du label, ces engagements nécessitent des ressources importantes au sein de la municipalité et des prestataires de services publics concernés. Ces labels peuvent être un prétexte à l'extension de l'administration et une augmentation de prestations qui ne sont pas demandés par la plupart des citoyens.

La situation financière de la ville de Delémont est plus qu'inquiétante. Dans cette situation la question se pose, si ces labels et surtout les mesures qui en résultent, apportent suffisamment de valeur ajoutée pour le citoyen.

Questions:

- Quels sont les labels que la Ville de Delémont a acquis et maintient ?
- Quels sont les coûts annuels direct et indirect pour l'obtention et le maintien de ces différents labels? Est-ce qu'il existe une estimation en heures investies?
- Y a-t-il un retour financier pour la Ville? Si oui, peut-on les chiffrer?
- Est-ce que l'administration et les services de la ville ne sont-ils pas suffisamment motivés et capables de fournir aux citoyens les prestations nécessaires sans le cahier des charges et les coûts d'un label ?

Pour le groupe PLR

Christophe Günter

